



Ville de Pontivy

Comité de pilotage agenda 21

Compte-rendu de la réunion du 10 mai 2011

C13-2011-003

ÉTAIENT PRÉSENTS

M. Pierre GIRALDON, conseiller municipal délégué à l'agenda 21
Mme Florence DONATO-LEHUÉDÉ, conseillère municipale
Mme Anne-Marie GRÈZE, conseillère municipale
M. Jean-Paul JARNO, conseiller municipal
Mme Elisabeth PÉDRONO, conseillère municipale

ÉTAIENT ABSENTS

M. Joël LE BOTLAN, conseiller municipal
Mme Françoise RAMEL-FLAGEUL, conseillère municipale
M. Gérard DERRIEN, conseiller municipal
Mme Stéphanie GUÉGAN, conseillère municipale
Mme Sandra LETHIEC, directrice du centre communal d'action sociale

ASSISTAIENT À LA RÉUNION

M. Roland PICHON, directeur général des services
M. Daniel HOUDAYER, directeur des services techniques
M. Gaël CADORET, chargé de mission

§

BILAN DE LA DEMARCHE INTERNE AUX SERVICES

En juin 2010 un bilan des groupes-actions internes avait été réalisé avec les agents après un an de fonctionnement. Pour la deuxième année un nouveau bilan a été réalisé lors d'une réunion à laquelle était invité l'encadrement élargi des services.

Groupe-actions Gestion des déchets :

Protocole de gestion interne aux services

La mise en place de protocoles de gestion des déchets dans les services est en cours de finalisation et de déploiement. Il améliore et complète la collecte sélective effectuée dans les services, tout en développant les complémentarités avec Pontivy communauté.

Palais des congrès

Il est proposé d'élaborer un protocole destiné aux usagers du Palais des congrès afin de l'adosser à la convention de mise à disposition de salle.

Ce même type d'action pourrait être élargi. Par exemple on constate une bonne motivation du personnel des services techniques en matière de tri sélectif sur les équipements sportifs, une action en direction des usagers pourrait être complémentaire.

Opération "collectivité exemplaire" du Conseil général

Le Conseil général recherche des collectivités qui souhaiteraient s'engager dans l'opération "*Mon geste éco-citoyen, collectivité exemplaire*". Il s'agit de développer le tri sélectif interne aux services. Pour cela la collectivité remplit un état des lieux détaillé et s'engage dans une charte. En ce qui concerne la ville de Pontivy, les informations du bilan carbone et le travail du groupe-actions interne permettent de remplir aisément les documents proposés par le Conseil général. Le Comité de pilotage propose donc de s'inscrire dans ce dispositif en lien avec la Commission environnement.

Groupe-actions Economies de flux et bâtiment pilote

Un déplacement à Lannion, ville qui dispose d'un économe de flux depuis 10 ans, est prévu fin mai pour étudier les actions entreprises et les outils de suivi mis en place.

L'action du groupe se poursuit notamment à travers les axes suivants :

- Faire aboutir les actions entreprises (ex : carte des pressions, bilan des réducteurs de pression)
- Mieux connaître le patrimoine immobilier et l'état des chaufferies (fiches bâtiment)
- Elaborer des outils et méthodes de suivi des consommations
- Accentuer les efforts sur les bâtiments les plus énergivores

Un stagiaire énergétique avait été envisagé pour aider à définir les premières bases d'un outil de suivi plus complet des consommations. Mais ceci n'a pu être concrétisé. La création et l'appropriation d'outils nécessaires à une bonne gestion des flux est retardée d'autant. En conclusion, pour y arriver, les services ne peuvent pas miser sur des solutions temporaires.

Groupe-actions Commande publique

Produits des pots et réceptions

Des critères (local, labellisé, équitable) ont été définis pour les produits des pots et réceptions.

Impressions

Pour les impressions du *Pontivyen* et du *Pontivyen loisirs*, des critères concernant le papier (fibres recyclées et provenant de forêts gérées durablement, blanchiment au

minimum sans chlore élémentaire) et la gestion de l'imprimerie (label imprim'vert actualisé) ont été définis et peuvent servir aux autres impressions de la ville.

Produits d'entretien

La question des produits d'entretien et du papier essuie-main a peu avancé. L'enquête effectuée auprès des utilisateurs de produits avait fait remonter finalement peu de remarques. En ce qui concerne le papier, des tests sont fait avec un autre système de distribution.

Groupe-actions Production, circulation et stockage de l'information

Accès à l'information

Afin de faciliter l'accès aux informations relatives à l'environnement pour les particuliers et respecter le code de l'environnement : les informations relatives à l'environnement détenues par la ville sont en cours de regroupement dans un objectif de mise à disposition sur internet.

Bilan d'activité

Le bilan d'activité des services sur l'année 2010 est en cours de finalisation et ce premier exercice devrait être disponible à l'automne. Pour les prochaines années, tout le travail de définition d'indicateurs, recherche d'informations et mise en forme ne sera plus à faire. Le bilan d'activité répond entre autres, au souhait de pouvoir mieux faire connaître l'étendue de l'activité des services vis-à-vis de la population mais aussi des élus. Il regroupe dans un même document des données jusque là éparses ou mal identifiées.

Logiciels de bureautique

Les services administratifs utilisent désormais des outils bureautiques (traitement de texte, tableur) basés sur des formats ouverts (Open Office). Outre l'aspect financier, les formats ouverts permettent une plus grande liberté dans les possibilités de prestations liées à l'informatique, l'archivage et les intégrations de documents en ligne.

Les services de la mairie ont la possibilité à partir de leur nouveau traitement de texte d'envoyer directement un fichier au format .pdf ou un fichier .doc ce qui permet au destinataire d'ouvrir le document sans avoir Open Office d'installé sur sa machine (2 sessions de formation Open Office ont déjà été organisées pour les services). Les destinataires ont également la possibilité de s'équiper de cet outil libre (c'est gratuit et téléchargeable en ligne).

FORMALISATION DE L'AGENDA 21 SOUS FORME DE FICHES-ACTIONS

Pour que les Commissions municipales établissent ce programme d'actions différents matériaux leurs sont proposés :

- le document de diagnostic Agenda 21 avec des forces et faiblesses qui ont été discutées en ateliers, en décembre
- les 76 propositions d'actions, synthèse du travail en atelier et du forum 21
- le bilan carbone patrimoine et services, qui contient lui même plusieurs propositions d'actions (présenté en Conseil municipal du 15 décembre 2010)
- les actions déjà proposées ou mises en œuvre dans les services (4 groupes-actions internes)

Le Comité de pilotage propose aux Commissions municipales de se réunir spécifiquement pour définir leur participation à l'Agenda 21 : définir un projet de commission, sélectionner des actions précises pouvant intégrer l'Agenda 21. Puis dans un deuxième temps (septembre) de décliner cette sélection en fiches décrivant les actions, leurs méthodes de suivi et modalités de mise en œuvre. L'objectif est d'avoir achevé ce travail pour l'automne.

Un espace informatique Agenda 21 sera ouvert sur le serveur de la mairie Z:\I-groupes_dossiers_projets. Il recevra les projets de fiches et des outils susceptibles de faciliter leur rédaction.

DIVERS

Accueil de délégations d'autres villes s'engageant dans un Agenda 21

En avril, une délégation de 8 élus de la ville de Dinan menée par le Maire, puis une délégation de la ville de Quimperlé (DGS et chargé de mission) ont été reçues à Pontivy. Ces deux villes s'engagent dans un Agenda 21 et ont pris connaissance de l'expérience pontivyenne à travers les échanges initiés par la Conférence des villes de Bretagne, le réseau des chargés de mission développement durable des collectivités bretonnes et le site internet Agenda 21 de la ville de Pontivy.

Réunion avec les établissements scolaires et de formation

La ville a été à plusieurs reprises sollicitée par les établissements d'enseignement sur son Agenda 21. Une réunion sur ce thème a été proposée aux professeurs et responsables d'établissement. Une vingtaine d'entre eux ont répondu présent. L'objectif était de partager les approches et d'identifier les problèmes communs tout en mettant autour de la table des personnes susceptibles d'avancer des solutions : des représentants de Pontivy communauté avaient été invités pour évoquer le sujet des déchets par exemple, ainsi que Mme Postigo, Directrice du lycée *Notre Dame Le Ménimur* de Vannes. Cet établissement est labellisé Eco-école, engagé dans une démarche Qualycée et il a mis en place un Agenda 21 depuis 5 ans.

Le prochain comité de pilotage est fixé le mardi 14 juin à 18h00 en salle des commissions.